



Le Mot du Maire

Toutes les bonnes choses ont une fin... et les vacances se terminent. Ils nous faut donc penser à notre rentrée scolaire.

En fin d'année scolaire, les effectifs de l'école maternelle étaient de 123 enfants. Au 28 août 2008, Mme Demangeon, que tous nos vœux accompagnent dans sa nouvelle fonction de directrice de l'école maternelle, a averti la Municipalité qu'à ce jour, il n'y avait plus que 120 élèves inscrits. Pour mémoire, 119 élèves = 4 classes, 120 élèves = 5 classes d'après les comptes de l'Éducation Nationale.

Il est donc IMPERATIF que TOUS LES ELEVES inscrits à l'école maternelle soient présents le mardi 2 septembre à 8h50.

Un inspecteur de l'Éducation Nationale sera présent et effectuera un comptage des enfants présents. Si un seul élève est absent, la 5ème classe sera supprimée par l'Éducation Nationale et l'ensemble des élèves seront répartis sur les 4 classes restantes à savoir 30 élèves par classe.

La Municipalité appliquera les règles définies par l'Éducation Nationale à savoir 1/2 ATSEM par classe.

Les subventions ayant été obtenues, le préau de l'école primaire et l'aire de jeux de l'école maternelle seront construits dans le courant du dernier trimestre 2008.

La Municipalité tient à remercier Mme BRICQ, sénatrice, pour sa participation à hauteur de 20 073,71€ et la Préfecture à hauteur de 13 427,23€ .

Bonne rentrée à toutes et tous.

PERMANENCES DE LA
MAIRIE

Tél. : 01 60 01 01 57

Fax : 01 60 01 46 00

Horaires d'ouverture

Lundi, Jeudi,
Vendredi
de 9 h à 12 h
et de 14 h à 18 h

Mercredi, Samedi
de 9 h à 12 h

Mardi
de 9 h à 12 h
et de 15 h à 18 h

Permanence des Élus
aux heures
d'ouverture

M. Jean-Louis CHAUVET
Lundi, mardi, samedi
et sur rendez-vous.

Mme Roselyne BLANC
Adjointe aux affaires
administratives, Sociales.
Lundi, mardi,
mercredi, samedi
et sur rendez-vous.

M. Serge MENU
Adjoint aux finances .
Sur rendez-vous les lundis.

M. Jean-Louis RAGON
Adjoint aux affaires
Scolaires et périscolaires.
Mercredi et sur rendez-vous.

Mme Babette MARTINEZ
Adjointe aux associations.
Lundi, mercredi, jeudi, samedi
et sur rendez-vous

PETITE ENFANCE

Deux nouveaux services seront mis en place dès la rentrée de septembre pour les enfants de moins de 3 ans :

- Le Bébébus de la Médiathèque Départementale mettra à la disposition des familles et des professionnels de la Petite enfance un prêt gratuit de documents multi supports (livres, disques compacts, cédéroms, DVD). Ce service sera à Oissery les jeudis de 9h30 à 10h30 tous les 2 mois à compter du 25 septembre 2008.

- Une permanence sera tenue dans les locaux du centre de loisirs pour les assistantes maternelles agréées . Ce service gratuit, proposé par la Communauté des Communes, permettra aux enfants de se rencontrer et de partager des moments de jeux et aux assistantes maternelles agréées d'être informées de l'évolution de leur activité. La Municipalité remercie vivement les services du Département et la Communauté des Communes de la mise en place des ses 2 structures attendues par les personnes concernées.

TRAVAUX D'ETE

Les services des Espaces verts et Techniques ont réalisé durant l'été :

- La mise en place de 5 bancs et poubelles au niveau des terrains de football et de tennis
- La création d'un « toilette » pour chiens dans le parc
- La mise en place des plots de protection autour du monument du souvenir
- La réfection de 2 classes à l'école primaire

DATES A RETENIR

Samedi 13 septembre : Forum des Associations au gymnase de Oissery

Dimanche 14 septembre : Commémoration du 64ème anniversaire du « Groupement Charles Hildevert »

Vous trouverez joint à votre « Petit Ostéracien » le guide concernant le forum des associations 2008 ainsi que le nouveau plan guide officiel de la commune de Oissery. La Municipalité remercie M. BOUDIN et M.SANCHEZ pour la réalisation du guide des Associations ainsi que toutes les entreprises qui ont permis de réaliser le plan de la commune.